



Avis de la CRAT relatif au dossier de rénovation urbaine du centre de DOUR

Conformément à l'article 10 de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 23 septembre 2004, l'avis de la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT) porte sur le périmètre, le schéma directeur, le programme et le calendrier d'exécution de l'opération de rénovation urbaine.

1. CONTEXTE DU PROJET

Brève description du projet :

Opération de rénovation urbaine dont les actions prioritaires concernent notamment :

- l'aménagement du parc, des rues Delval, Decrucq, et Ruelle du mur troué
- l'aménagement des Galeries Modernes et d'un parking
- l'aménagement du parking en intérieur d'îlot rue Grande
- l'aménagement du parking « Fina »

<u>Localisation :</u>	Au centre de DOUR
<u>Demandeur :</u>	Commune de DOUR
<u>Autorité compétente :</u>	Gouvernement wallon
<u>Auteur de projet :</u>	Clerboux-Pinon adf
<u>Date de réception du dossier :</u>	26 octobre 2010

AVIS

La CRAT remet un avis défavorable sur l'opération de rénovation urbaine relative au centre de DOUR.

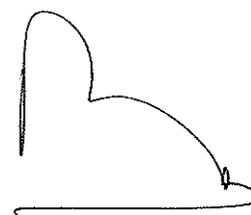
La CRAT estime la réalisation d'une opération de rénovation urbaine et le périmètre proposé sur le centre de Dour pertinents mais elle regrette l'absence d'une vision globale du quartier et d'un fil conducteur au projet tel que présenté. Elle considère que le schéma directeur proposé ne répond que partiellement aux besoins du quartier.

La CRAT regrette essentiellement la faible qualité du processus participatif. Elle constate que les commerçants sont surreprésentés dans l'enquête menée auprès des habitants et des commerçants du Centre de Dour, ce qui induit notamment une importante demande en termes de parking. Cette démarche participative déséquilibrée ne permet pas d'identifier les réels besoins, contraintes et potentialités du périmètre.

La Commission recommande au bureau d'étude de reprendre son travail à partir du diagnostic portant sur l'ensemble du périmètre afin de faire émerger un projet de développement social, économique, culturel et environnemental.

Elle estime que les données objectives devraient être actualisées, certaines données reprises dans la présente étude datant de 2001. Quelques cartes présentées dans le volet physique mériteraient également d'être commentées et/ou contextualisées (projets de remembrement urbain et de revitalisation urbaine ou plan intercommunal de mobilité par exemple)

Les données issues de la participation devraient également être complétées en veillant à procéder à un échantillonnage représentatif de la population et à développer les modes de participation (par exemple avec les enfants et/ou jeunes). La CRAT estime en outre qu'il est nécessaire de cibler les projets sur le logement, le commerce étant une activité induite. Elle suggère par ailleurs d'explorer certaines thématiques comme le social ou le culturel (par exemple : festival de Dour) ou de jouer sur l'identité du quartier.



Philippe BARRAS,
Président